

Indemnisation des atteintes à l'intégrité selon la LAA

table 5 (Révision 2011)

Atteinte à l'intégrité résultant d'arthroses

Publié par les médecins de la
Caisse nationale suisse
d'assurance en cas d'accidents

Suva
6002 Lucerne, Case postale
Téléphone 041 419 51 11

Taux d'atteinte à l'intégrité résultant d'arthroses

Arthroses légères: pas d'indemnité

Endoprothèses: on applique le même taux, que la prothèse soit partielle ou totale

Si l'articulation considérée présente une **instabilité** en plus de l'**arthrose**, on retiendra le taux d'atteinte à l'intégrité le plus élevé (Exemple: pangonarthrose grave avec instabilité complexe: **30 à 40%**). Pas de cumulation en règle générale. Conformément à l'arrêt 313/02 (arrêt du TFA du 4.9.2003), l'implant d'une endoprothèse s'oriente sur l'état non corrigé, c'est-à-dire sur le degré de gravité de l'arthrose avant l'implant (colonnes 2 et 3). Pour les prothèses implantées directement après l'accident (endoprothèses primaires), les colonnes 5 et 6 entrent en application. Pour les résections ou les arthrodèses, la colonne 4 demeure applicable.

	Arthrose moyenne	Arthrose grave	Résection ou arthrodèse	Endoprothèse avec résultat bon	Endoprothèse avec résultat mauvais
a. acromio-claviculaire	0%	5-10%	5%	-	-
a. de l'épaule (gléno-humérale)	5-10%	10-25%	25%	15-20%	25%
a. du coude	5-10%	10-25%	25%	15-20%	25%
résection de la tête radiale	5%	10%	7,5%	5%	7,5%
résection de la tête cubitale	0%	5%	5%	-	-
a. radiocarpienne	5-10%	10-25%	15%	10%	15-20%
a. intracarpienne	5-10%	10-15%	10%	-	-
résection de la 1 ^{ère} rangée des os du carpe	-	-	10-15%	-	-
rhizarthrose	-	5%	5-10%	10%	5% 10%
résection du trapèze	-	-	10%	-	-
a. des doigts	0%	0%	0%	0%	0%
coxarthrose	10-30%	30-40%	20-40% (arthrodèse 25%)	20%	40%
a. fémoro-patellaire	5-10%	10-25%	5-10%	5%	10-25%
a. fémoro-tibiale	5-15%	15-30%	25%	20%	40%
a. du genou (pangonarthrose)	10-30%	30-40%	25%	20%	40%
a. tibiotarsienne	5-15%	15-30%	15%	10-15%	20-25%
a. sous-astragalienne	5-15%	15-30%	15%	-	-
a. de toute la cheville	10-30%	30-40%	20%	-	-
a. de l'articulation de Chopart	5-10%	10-20%	15%	-	-
a. de l'articulation de Lisfranc	5-10%	10-20%	15%	-	-
hallux rigidus	0%	5%	5%	0%	5%
a. des orteils	0%	0%	0%	0%	0%